

HORAIRES ET LIEUX

Dates des cinq week-ends :

- 12 et 13 octobre 2024
 - 16 et 17 novembre 2024
 - 25 et 26 janvier 2025
 - 22 et 23 mars 2025
 - 24 et 25 mai 2025
- Les samedis de 9h30 à 18h15
Les dimanches de 9h30 à 15h30
LIEU : Maison de l'Inde
7 bd Jourdan - 75014 Paris

Dates du stage d'été résidentiel :

- du 21 au 27 juillet 2025
- Accueil à 18h le premier jour
Départ à 9h le dernier jour.
- LIEU : Château du Reclus
83830 Bargemon
- (Dates et lieux à confirmer)

COÛT DE L'ENSEIGNEMENT ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT POUR CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE

- Coût des cinq week-ends : 1130 € (390 € à l'inscription et 2 échéances de 370 € à régler au début du 2ème et 3ème trimestre de l'année scolaire en cours).
- Coût du stage résidentiel d'été : 520 €.
- Estimation de l'hébergement pour le stage d'été : 575 €*.
- Suivi pédagogique d'une heure : 95 €.
- Adhésion annuelle à Viniyoga Fondation France : 55 €, incluant une assurance de responsabilité civile couvrant les cours prodigués par l'élève en cours de formation.

*Tarifs au Château du Reclus, hébergement en pension complète (salles d'eau partagées, certaines chambres comportent un lavabo) : chambre partagée à 3-4 : 575 € / partagée à 2 : 625 € / chambre individuelle simple : 725 € / chambre individuelle supérieure : 775 €. Camping dans le parc : 475 €. Forfait (salles, pauses avec en-cas et boissons, petite-déjeuner et repas du midi à prévoir dans le cas d'un hébergement autre) : 345 €. Repas seul 20 € (pas de pique-nique dans la propriété).

POUR CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION, VEUILLEZ ADRESSER :

1. le bulletin d'inscription dûment rempli, à découper dans ce dépliant.
2. une photo d'identité couleur de dimension 3,5 x 4,5 cm.
3. une photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.
4. un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du yoga.
5. l'acompte de 390 € par chèque à l'ordre de Bernard Bouanchaud.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP OU STAGIAIRE SOUHAITANT DES ADAPTATIONS :

La formation incluant des pratiques, veuillez mentionner vos besoins particuliers lors de l'entretien préalable à l'inscription définitive, afin que ceux-ci soient étudiés pour permettre la mise en œuvre pédagogique, matérielle et technique adaptée, dans un cadre d'aménagement « raisonnable » (contactez le formateur pour plus d'informations).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR L'inscription définitive suppose l'acceptation du règlement intérieur (article L6352-4 du code du travail), déterminant les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité et les règles en matière de discipline.



Formations Bernard BOUANCHAUD

45, allée de la Tramontane 83700 Saint-Raphaël • Tél. : 06 62 74 56 78
SIRET 320 283 138 00057 • URSSAF 8308405441 • NDA 93830724183
Organisme de formation certifié Qualiopi – catégorie Actions de Formation



Cette formation s'adresse à toute personne majeure, pratiquant le yoga et désireuse de transmettre cet enseignement plusieurs fois millénaire.

Les études comprennent 500 heures de cours dont 25 heures de suivi pédagogique individuel réparties sur quatre années scolaires. Chaque année scolaire comporte cinq week-ends et un stage résidentiel d'été.

Un certificat d'aptitude à l'enseignement du yoga, agréé par la Viniyoga Fondation France est délivré à ceux qui ont fréquenté régulièrement les cours, les stages, soutenu le suivi pédagogique individuel, passé avec succès les différents tests de vérification des connaissances, rendu un dossier technique et présenté un mémoire.

PUBLIC CONCERNÉ ET MODALITÉ D'INSCRIPTION

Le candidat doit pouvoir justifier :

- d'un niveau de culture générale supérieure ou égale au Baccalauréat
- de bonnes connaissances en anatomie et physiologie
- d'une pratique de yoga régulière depuis au moins deux années.

VALIDATION D'INSCRIPTION

- Le bulletin d'inscription et les documents mentionnés dans ce dépliant.
- Un entretien avec le formateur validera l'inscription définitive. Il interviendra au plus tard, une fois le bulletin d'inscription et les documents reçus, entre le mois qui suit et le mois précédant le début de l'année scolaire.
- L'inscription pourra exceptionnellement intervenir en cours d'année, après un entretien avec le formateur et si le stagiaire s'engage à rattraper les cours qui auront déjà eu lieu, dans un délai défini avec le formateur.



Formations Bernard BOUANCHAUD

45, allée de la Tramontane 83700 Saint-Raphaël • Tél. : 06 62 74 56 78
SIRET 320 283 138 00057 • URSSAF 8308405441 • NDA 93830724183
Organisme de formation certifié Qualiopi – catégorie Actions de Formation

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024-2028

Nom.....

Prénom Sexe

Rue N°.....

Ville Code postal.....

Pays Téléphone

e-mail (en majuscule)

Date de naissance Profession

Je suis élève en cours : collectifs particuliers

Nom de mon professeur habituel

J'enseigne le yoga : oui* non

*Durée de la formation et année de certification :

*Nom du formateur :

Je m'inscris à la formation de PROFESSEURS DE YOGA (4 ans)

Je joins l'acompte de 390 € pour l'enseignement de l'année 2024/2025 :

par chèque à l'ordre de Bernard Bouanchaud

par virement (coordonnées bancaires sur demande)

Règlements bancaires de l'étranger : frais à la charge du participant.

Je m'engage à adhérer à la Viniyoga Fondation France chaque année de formation.

Date Signature

Le règlement, le bulletin d'inscription et les documents mentionnés dans ce dépliant sont à retourner à : **Bernard BOUANCHAUD**
45 allée de la Tramontane 83700 St Raphaël

LA PROMOTION 2024-2028

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET PROGRAMME

Les deux premières années, l'enseignement concernera :

- les postures principales de la pratique de yoga
- l'enseignement des principales techniques respiratoires
- l'enseignement des deux premiers chapitres des Yoga-Sūtra de Patañjali
- l'enseignement de la Sāṃkhyā Kārikā d'Īśvarakṛṣṇa.

Les deux années suivantes s'orienteront vers :

- la pédagogie
- l'étude de techniques pour l'enseignement du yoga aux jeunes et aux adolescents
- l'étude de techniques à utiliser selon certains aspects thérapeutiques
- l'enseignement de la Taittirīya Upaniṣad
- l'enseignement de la Yoga Yājñavalkya.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Des documents pédagogiques, fiches de posture, de pratique sont remis aux stagiaires avant le début de chaque week-end.
- Chaque stagiaire fait l'objet d'un suivi individuel soit par le formateur soit par des professeurs de la Viniyoga Fondation France.
- Des évaluations d'acquis seront organisées à la fin de chaque week-end sous forme de fiche technique à remplir et des ateliers en petits groupes seront notés tout au long des années de formation.
- L'organisme de formation offre à ses stagiaires l'utilisation de locaux propres et spacieux dédiés à la pratique du yoga. Pour des mesures d'hygiène, chaque stagiaire doit venir avec son tapis de pratique et ses accessoires personnels.
- Les livres «Yoga-Sūtra, Miroir de Soi» et le livret de chant «Yoga-Sūtra, la merveilleuse source sanskrite du yoga» aux Éditions Āgamāt, sont demandés aux stagiaires. L'achat des livres inhérents à l'enseignement d'autres textes présentés durant le stage d'été, est facultatif.

FORMATION BERNARD BOUANCHAUD

Bernard Bouanchaud engagé dans la pratique et l'étude du yoga depuis 1966, rencontre T.K.V. Desikachar dix ans plus tard. Depuis, il a étudié régulièrement à Chennai avec ce professeur disciple de son père T. Krishnamacharya, grand yogi contemporain, mort à 101 ans. Enseignant, conférencier, formateur, cofondateur de l'Institut Français de Yoga et de la Viniyoga Fondation France, il est auteur de livres sur le yoga, dont le Yoga-Sūtra de Patañjali et la Sāṃkhyā Kārikā d'Īśvarakṛṣṇa. Il forme des enseignants prêts à répondre à un triple objectif : l'enseignement collectif, individuel et la yoga thérapie.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION
Feuilles de présence - Questions orales ou écrites - Mises en situation - Formulaire d'évaluation de la formation - Présentation du mémoire de fin d'étude - Test d'enseignement.

INDICATEURS DE RÉSULTATS DE LA FORMATION (au 01/10/2020 sur la dernière promotion) :
Taux de satisfaction des stagiaires : 87 % très satisfaits ou totalement satisfaits.
Taux de réussite : 100 % sur 91 stagiaires.